

[Français]

LES AÉROPORTS

QUESTION RELATIVE À LA CONSTRUCTION
D'UN AÉROPORT INTERNATIONAL DANS
LES CANTONS DE L'EST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que la région située entre Drummondville et Saint-Hyacinthe serait le site idéal d'un futur aéroport international, et vu que quelques mémoires lui sont parvenus à ce sujet, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère se propose de faire une étude approfondie sur la possibilité d'établir un tel aéroport dans cette région?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suggère à l'honorable député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

LES DROITS DE L'HOMME

DISCRIMINATION DANS LES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT DU NORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): M. l'Orateur je voudrais poser une question au ministre du Travail. Je lui ai demandé il y a quelque temps de s'informer au sujet des allégations d'une jeune femme concernant la discrimination à l'égard des Esquimaux. Je me demande s'il est en mesure de faire une déclaration à ce sujet, étant donné qu'il a promis d'étudier l'affaire?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentant d'avoir parlé de la discrimination. Je crois que la Chambre sera unanime à louer ses efforts. Ma réponse étant assez longue, je préférerais la lire lundi, à la période des motions, mais auparavant j'en enverrai le texte à l'honorable député pour qu'il sache à quoi s'en tenir. Que la Chambre sache toutefois qu'on n'a pas constaté de discrimination, mais qu'au contraire il semble que le ministre actuel des Affaires indiennes et du Nord canadien et son prédécesseur aient déployé de grands efforts pour s'assurer qu'il n'y en aurait pas.

LA POSTE

ANNONCES SUR LA POLITIQUE DU
GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): M. l'Orateur, je voudrais poser une question au

secrétaire parlementaire du ministre des Postes. Est-il au courant d'une annonce faite hier à Saint-Jean par un simple citoyen, déclarant qu'on nouveau bureau de poste allait être construit dans cette ville? Le citoyen en question était-il autorisé par le ministère à faire cette annonce? Ce citoyen aurait parlé au nom du ministre de la Production de défense.

M. Baldwin: J'invoque le règlement, monsieur l'Orateur.

M. Carter: J'adresserais plutôt ma question au premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question.

Des voix: Il n'y a pas eu de réponse.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Le ministre des Postes n'est pas ici aujourd'hui.

M. Carter: J'invoque le règlement, monsieur. Je voudrais demander au premier ministre si c'est la politique de son gouvernement de permettre à des citoyens privés, sans aucun statut officiel, de faire des annonces de cette nature? C'est arrivé deux fois en deux mois dans ma circonscription. Je le demande au premier ministre, est-il responsable de cette politique?

Le très hon. M. Trudeau: J'ai demandé au ministre des Postes de faire en sorte que les questions relatives à son ministère reçoivent une réponse demain.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BREWIN—LA CORRESPONDANCE ENTRE LES
AMBASSADEURS DU CANADA ET DU NIGÉRIA
AUX NATIONS UNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'expliquer sur un fait personnel. C'est la première occasion que j'ai de le faire. Au début de l'après-midi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a obtenu le consentement de la Chambre pour déposer la correspondance entre l'ambassadeur du Canada et celui du Nigéria aux Nations Unies. Dans ces lettres, on me nomme et on sous-entend que j'ai faussement exposé les faits à la Chambre au sujet d'une interview de M. Arikpo à New York. Or, comme on le verra dans le *hansard*, la lettre de l'ambassadeur du Canada ne rapporte pas fidèlement ma déclaration; la réponse du représentant du Nigéria est donc dénuée de sens. Cette réponse ne